
Bien-être pour les personnes fragilisées



Le **1er octobre 2005**, dans la perspective d'un meilleur accompagnement aux personnes fragilisées, **l'UDAF de l'Indre** a mis en place une action à l'échelon départemental. Des interventions de socio-esthétique sont réalisées auprès de ce public au sein des établissements tels que :

- Les Centres Hospitaliers ou Hôpitaux locaux,
- Les Maisons de Retraite,
- Les autres établissements de santé,
- Les structures d'insertion.

La **présence** d'une socio-esthéticienne dans un établissement traduit la volonté de placer l'individu au centre d'un projet de vie au sein de cette institution. Cette position va tout-à-fait dans le sens souhaité par les **Chartes de Qualité** et la Loi du 2 janvier 2002.

Dans le cadre d'une prise en charge globale, la personne doit être considérée selon les difficultés physique (maladie, accident, intervention chirurgicale, vieillesse), psychologique (maladie mentale, alcoolisme, toxicomanie) ou en détresse sociale (chômage, détention). La socio-esthétique s'intègre dans ce contexte.

Il faut agir maintenant afin d'améliorer le sort réservé aux personnes souffrantes et fragilisées par une atteinte à leur intégrité.

La **socio-esthétique** est un outil apportant embellissement, bien-être et confort.

Elle s'inscrit comme un maillon dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire.

La santé est un état de bien être total physique, social et mental de la personne. Ce n'est pas la simple absence de maladie ou d'infirmité. (définition selon l'OMS)

PERSONNES AGEES—HANDICAPEES et/ou MALADES

Les **soins** réalisés auprès des **personnes âgées, handicapées et/ou malades** sont perçues comme des moments privilégiés, semblable à une fenêtre ouverte sur le monde extérieur. Cette parenthèse leur permet de s'évader de l'environnement dans lequel ils vivent au quotidien leur vieillesse, leur handicap ou leur maladie.

Ces interventions sont réalisées par des **socio-esthéticiennes**, professionnelles formées à valoriser des personnes malades ou vieillissantes. Leur action produit ainsi un retentissement positif non seulement sur le physique mais surtout sur le moral.

OBJECTIFS

- Préserver la dignité de la personne malade ou âgée devenue dépendante.
- Soutenir la personne âgée ou malade jusqu'au bout de sa vie dans un sentiment de bien être physique et social.
- La durée d'un soin est un temps de parole privilégié qui rompt l'isolement.
- Valoriser la personne par le maintien de ses acquis d'une manière générale améliorer la qualité de vie.

**INSERTION
SOCIALE et/ou PROFESSIONNELLE**

**La socio-esthétique :
Outil de lutte contre l'exclusion sociale**

- Permet l'accès aux personnes défavorisées à des soins de bien-être
- Est un support à la valorisation de l'image des personnes fragilisées
- Favorise la communication par le biais des ateliers (émettre un avis, ne pas porter de jugement)

« La socio-esthétique apporte détente et bien-être favorisant la prise de conscience de l'image de soi »

OBJECTIFS

- Le développement des centres d'intérêt afin d'éviter la sensation de dévalorisation, d'inutilité, d'exclusion sociale.
- Les soins peuvent être le prétexte pour aborder des problèmes d'hygiène et inciter à effectuer des gestes simples au quotidien.
- Les modelages apportent bien-être, relaxation, stimulent le sens du toucher.
- Tendre vers l'autonomie de la personne en fonction de ses capacités.
- Les buts essentiels étant de redonner une image positive et de manière plus globale prendre confiance en soi.

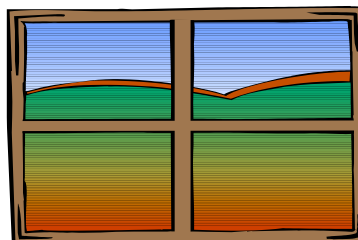
**REDONNER UNE
IMAGE POSITIVE**

Le soutien se fait par une professionnelle ayant reçu une formation et étant titulaire du diplôme de socio-esthéticienne, titre inscrit au Registre National de la certification professionnelle de niveau IV (NSF 330T). Arrêté du 3 octobre 2007 publié au JO du 13 octobre 2007.

**CONTENU ET OBJECTIF
DE LA FORMATION**

Les socio-esthéticiennes ont reçu une formation ayant pour objectif de les préparer à l'approche psychologique de la personne souffrante, afin de lui apporter une aide spécifique et adaptée. Les prestations esthétiques sont soumises aux conditions d'hygiène spécifiques au milieu hospitalier.

Ces professionnelles, à travers des cours de législation, sont sensibilisées aux règles de déontologie. Le contenu de leur formation porte sur des disciplines telles que la gérontologie, la cancérologie, la dermatologie, la chirurgie plastique et réparatrice, la gynécologie, les troubles psychologiques et psychiatriques.



**SOUTIEN
à la
VALORISATION
de l'IMAGE de SOI**



Contact :
UDAF de l'Indre
40bis avenue Pierre de Coubertin
36000 CHATEAUROUX
Tél. : 02.54.60.45.82
Fax : 02.54.60.45.61
nrhimbart-bonnet@udaf36.unaf.fr
www.udaf36.fr